

PROJET DE LOI 20 : UN RISQUE POUR LES PLUS VULNÉRABLES !

Posté le 9 octobre 2015



Depuis 2011, dans le cadre du projet EQUISANTÉ, ATD Quart Monde au Québec travaille avec des personnes en situation de pauvreté pour identifier les barrières à l'accès aux soins pour tous et toutes.

« *La santé devrait faire partie d'un droit universel pour tous* » nous rappelle un membre d'ATD Quart Monde ayant une expérience de la pauvreté. Un autre a fortement réagi à un article de journal sur le projet de loi 20, projet qui impose aux médecins de famille d'augmenter leurs quotas de patients. « *Ils n'auront pas assez de temps pour bien soigner les plus pauvres* » nous a-t-il dit.

C'est au nom de ce risque pour les plus pauvres qu'ATD Quart Monde a décidé d'écrire un mémoire sur le projet de loi 20 et de demander une audition aux membres de la commission. Cette dernière requête a été malheureusement refusée. Nous sommes

convaincus que le point de vue des patients vivant la pauvreté aurait apporté des éléments nouveaux dans le débat autour du projet de loi 20. Voilà pourquoi nous souhaitons diffuser ce mémoire le plus largement possible !

Télécharger le [mémoire d'ATD Quart Monde sur le projet de loi santé du Québec \(loi 20\)](#) en format pdf

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)
